

AUSTIN

PRINTEMPS 2010

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Au cours de la campagne électorale et dans les mois qui ont suivi, les membres du conseil ont été interpellés à plusieurs reprises sur l'état des dossiers suivants.

Le chemin North sera-t-il asphalté cet été? Et bien, le conseil attend la confirmation des critères applicables du programme sur le transfert de la taxe d'accise sur l'essence afin de connaître exactement la tranche du coût des travaux qui sera assumée par les gouvernements et la tranche que la municipalité devra emprunter. Nous pourrons alors présenter notre demande au titre du programme, puis faire approuver le règlement d'emprunt par le ministère des Affaires sociales. Nous avons réuni toutes les données nécessaires. Nous n'attendons plus que le signal du départ. D'ici là, nous ne pouvons rien faire de plus qu'attendre patiemment.

Les chemins seront-ils municipalisés dans le Domaine 4 saisons? Depuis trois ans, le conseil collabore étroitement avec l'Association des propriétaires du Lac des Sittelles (APLS) en vue de la reprise des chemins dans deux secteurs (soit le secteur 1 formé des rues des Plaines et des Vignes et le secteur 2, des rues des Sapins, des Myriques et des Joncs). Après de nombreuses rencontres, les représentants de l'APLS, les membres du comité de voirie et nos ingénieurs-conseils ont déterminé les travaux à effectuer pour réhabiliter les chemins avant leur reprise et ont évalué les coûts à 414 560 \$ pour le secteur 1 et à 333 841 \$ pour le secteur 2, travaux qui sont à la charge des citoyens riverains. Le 1^{er} mars, la municipalité a adopté deux règlements d'emprunt et a tenu un registre, comme la loi le prévoit. Dans le secteur 1, un nombre suffisant de citoyens ont signé le registre pour demander la tenue d'un scrutin référendaire. Un scrutin aura donc lieu le 13 juin de 10 h à 20 h.

Internet haute vitesse, c'est pour quand? La MRC travaille à l'élaboration d'une demande au programme « Communautés rurales branchées » du gouvernement provincial depuis l'été dernier. À la suite du renouvellement du conseil des maires en



Lac des Sittelles par Gerry Oliver

novembre dernier, un comité spécial a été formé afin de faire avancer le dossier. J'ai accepté de siéger à ce comité. Le 17 mars dernier, la MRC a lancé auprès d'entreprises sélectionnées un appel d'offres visant à dresser l'inventaire des services IHV existants et à proposer des solutions de réalisation. Un rapport est attendu d'ici 16 semaines. La MRC compte implanter un service IHV dans toutes les zones rurales du territoire d'ici 24 mois. Parallèlement, nous examinons chez nous d'autres solutions dans l'espoir de doter la municipalité d'un tel service à plus courte échéance.

Depuis janvier dernier, le conseil a modifié légèrement le déroulement de ses réunions publiques dans un souci de transparence et d'écoute. Les réunions débutent maintenant à 19 h. Une seconde période de questions a été ajoutée à la fin de la séance pour que les citoyens puissent revenir sur des décisions qui ont été prises en conseil ou aborder de nouvelles questions. De plus, un tour de table donne la parole aux conseillers qui désirent faire état des projets en cours dans les divers comités municipaux et communautaires auxquels ils siègent. Certains citoyens qui assistaient à la dernière réunion du conseil m'ont mentionné à quel point le « courant » passait entre nous, à la table, et avec le public. Venez le constater par vous-même!

Le comité de coordination de la fête estivale est à l'œuvre depuis un bon moment pour organiser l'événement de cet été. L'objectif est de tenir une fête qui rapproche les gens qui vivent sur le grand territoire d'Austin en permettant aux citoyens de tous les âges de se rencontrer, aux voisins de se découvrir et aux résidents saisonniers et permanents de se côtoyer; bref, **c'est une fête pour tous!** Soyez des nôtres, le samedi 26 juin!

Pour terminer, je vous invite à lire les pages qui suivent pour voir tout ce qui se passe de bon et de beau chez nous!

Je vous rappelle que vous pouvez me rencontrer à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, le mardi avant-midi et le vendredi après-midi. Je suis à votre écoute.

La mairesse,
Lisette Maillé

Sommaire

Nouvelles des comités.....	2
Patrimoine.....	4
Enviro-info	5
Échos administratifs.....	8
Calendrier	8

Nouvelles des comités

Comité culturel

En février dernier, le comité culturel a déposé une demande de soutien au Programme d'aide à la consolidation culturelle municipale de la MRC afin d'obtenir un appui financier complémentaire pour la réalisation de certaines de ses activités. Dans sa planification annuelle, le comité prévoit élaborer une **politique culturelle** en concertation avec le conseil municipal. Il compte aussi mettre sur pied une **bibliothèque** accessible à tous, anglophones et francophones de tous âges, de type « libre accès » qui encouragerait la lecture, grâce à la libre circulation des livres qui seront mis à la disposition des citoyens dans la salle des loisirs de l'hôtel de ville. Le comité accepte dès maintenant vos dons de livres à l'hôtel de ville. Info. Denise Breton (819 868-1398). Poursuivant son objectif de faire connaître l'histoire de la municipalité, le comité travaille actuellement à des projets de **dépliants historiques** sur deux grandes personnalités d'Austin, soit Muriel Ball-Duckworth et le docteur Wilder Penfield. Le comité sera aussi de la **Fête d'été annuelle, le 26 juin** où il tiendra un kiosque sur le patrimoine et organisera une activité de création artistique collective avec les enfants. Le méchoui et les célèbres desserts maison seront au rendez-vous!

Environnement

Le comité consultatif en environnement (CCE) se réunit mensuellement pour définir les meilleures pratiques environnementales et assurer une approche simple et transparente dans la gestion du Fonds vert. Nous échangeons aussi virtuellement pour faire avancer nos dossiers : bandes riveraines, prévention de l'érosion et de la sédimentation, installations septiques, recyclage et gestion des matières résiduelles.

Nous vous invitons à nous transmettre vos préoccupations et suggestions en matière d'environnement à : comite-environnement-austin@googlegroups.com. Au centre de toutes nos réflexions, il y a les gestes concrets que peuvent poser les citoyens (importance des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler) et la concertation des actions menées par les associations et la municipalité.

Pour la première fois, Austin s'est dotée d'un outil, le Fonds vert, qui vise à l'aider dans la planification de ses actions et ses interventions en vue d'améliorer son environnement. Il s'agit de mettre en place un plan complet et mesurable comprenant un échéancier raisonnable pour répondre à vos préoccupations. N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires à ce sujet.

En profitant de tout ce que la nature généreuse d'Austin vous offre, pensez aux petits gestes (dont vous trouverez des exemples dans le bulletin) que vous pouvez poser pour que les générations futures puissent en jouir, elles aussi!

Loisirs

Le comité des loisirs a organisé avec grand succès une journée **Plaisirs d'hiver** le 20 février dernier. Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de la fête, notamment les citoyens qui ont accordé un droit de passage sur leur propriété pour la promenade en raquettes, la pêche et les tours de motoneige; les commanditaires (Métro Plouffe, Plein Air Chasse et pêche, Walmart, La Brûlerie du Café, l'École du Val-de-Grâce, Kino-Québec); aux animateurs d'activités (pêche blanche, tours de motoneige, course à relais, navette par tracteur – et en particulier à Stéphane Robert qui a animé l'atelier de sculpture avec les enfants); aux nombreuses personnes qui ont préparé et servi le souper spaghetti au profit du comité des loisirs; le personnel et les entrepreneurs de la municipalité; et les participants qui, par leur seule présence, contribuent à une collectivité vivante et dynamique.

Le comité est toujours à la recherche d'un **agent en loisirs à temps partiel** afin de l'aider dans l'organisation d'activités pour tous les âges et d'assurer la surveillance du camp de jour.

Le comité est heureux d'annoncer la formation d'une **mini-ligue de balle molle** pour garçons et filles de 5 à 10 ans, le mercredi soir, au parc municipal. Détails à venir!

Le **camp de jour** pour les 4 à 12 ans sera offert pour la cinquième année consécutive. Surveillez votre courrier! La municipalité embauchera trois personnes responsables, dynamiques, débrouillardes et créatrices pour pourvoir les postes de coordonnateur et d'animateur. Dans le but de former la relève tout en « occupant » nos adolescents qui n'ont pas encore l'âge d'entrer sur le marché du travail, le comité invite les jeunes de 12 à 15 ans à venir donner un coup de main avec les tout-petits au camp de jour. En plus de permettre de rencontrer des gens et de se découvrir, le bénévolat est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience en emploi! Qui sait, vous pourriez être nos prochains animateurs! Pour information, s'adresser à Julie Bouffard, au 819 843-5920.

Communications avec le citoyen

Le comité des communications avec le citoyen s'est remis en marche en janvier, enrichi de nouveaux bénévoles, des spécialistes en communication, qui nous apportent un savoir-faire précieux.

Le comité traite actuellement deux dossiers importants : la révision du site Internet et la création d'une identité visuelle. Le site Internet actuel qui date de plus de six ans doit être rafraîchi. Pour le rendre plus convivial, nous le doterons d'un moteur de recherche qui facilitera l'accès

à l'information et d'un gestionnaire de fichiers qui simplifiera l'ajout de documents à l'interne. Les sommes nécessaires à cet exercice ont été prévues au budget 2010.

En 2009, le conseil a adopté un nouveau logo à la recommandation du comité. Le logo s'intègre dans un ensemble plus vaste qui comprend la papeterie, les signatures et la signalisation et qui représente l'identité visuelle et l'image de notre municipalité. Le comité a examiné cette question avec les membres du conseil et pourra dévoiler cette identité visuelle d'ici peu.

Par ailleurs, il a été décidé que le bulletin municipal sera publié trois fois par année aux dates suivantes : 15 avril, 15 août et 15 décembre. De nouvelles chroniques ont été ajoutées, dont une sur les réalisations spéciales ou les grands événements dans la vie de nos concitoyens. Nous comptons sur vous pour l'alimenter! Envoyez-nous vos propositions de texte avant le 15 du mois précédant la date de parution.

La trousse de bienvenue est presque prête. Ainsi, à compter du 1^{er} mai, nous remettrons aux nouveaux arrivants, une trousse contenant les coordonnées des membres du personnel et du conseil, le rôle des différents comités communautaires, les grandes lignes de certains règlements pertinents, la carte géographique d'Austin, un exemplaire des dépliants historiques et du bulletin municipal... bref, tout ce qui nous permettra de mieux accueillir les personnes afin qu'elles se sentent les bienvenues chez nous!

Finalement, comme le veut la tradition, le conseil recevra les citoyens à l'occasion d'un forum politique, le 10 juillet à la salle communautaire. Profitez de cette occasion pour venir échanger sur les questions qui vous préoccupent, vous renseigner et questionner VOS élus. Au plaisir de vous y rencontrer!

Concerts gratuits

La chorale des **Gens heureux** offrira son dernier concert printanier annuel, le dimanche 2 mai à 14 h à l'église d'Austin (contribution volontaire). C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Dans le cadre de la tournée « Orford sur la route » du Centre d'Arts Orford, la municipalité, par le truchement du comité culturel, vous propose cette année un choix musical varié pour plaire à tous, lors d'un concert gratuit à l'Église St-Édouard d'Eastman, le **mercredi 28 juillet** à 20 h. Ce concert est offert en collaboration avec les municipalités d'Eastman, de Bolton-Est et de Stukely-Sud. Venez en grand nombre et avec toute la famille!

Fête de reconnaissance des bénévoles

La semaine de l'action bénévole étant à nos portes, le conseil saisit l'occasion pour remercier les personnes qui donnent volontairement et généreusement de leur temps, de leur énergie et de leur passion pour enrichir la qualité de vie des Austinois et Austinoises. Vous êtes nombreux à être engagés dans les comités communautaires, ainsi que dans les associations et organisations indépendantes de la municipalité pour faire avancer la cause qui vous tient à cœur. Vous êtes une ressource essentielle et un atout important pour vos concitoyens, et nous serons heureux de vous témoigner notre gratitude à l'occasion de la fête de reconnaissance des bénévoles le dimanche 18 avril. Nous soulignerons au même moment le 30^e anniversaire du Service des incendies.

Nos gens à l'honneur

Vicky Brûlotte a remporté la médaille de bronze dans la catégorie novice en ski alpin au Championnat provincial des olympiques spéciaux le 21 mars dernier. Bravo Vicky!

Sigrîd Fisher exposait ses nouvelles œuvres au Studio Georgeville, une sympathique galerie située sur le Square Copp, du 6 mars au 4 avril dernier. Sous le thème *Colour for Contemplation*, ses toiles grand format aux couleurs émouvantes et profondes nous ont imprégnés de son univers intérieur et artistique.

Sylvia Hopps fêtera son 99^e anniversaire de naissance le 9 mai prochain. Tous nos meilleurs vœux de joie, de *bonheur* et de *santé*!

Suivez le courant collectif!

Économisez de l'énergie et contribuez à la cure de rajeunissement de l'aire de jeux au parc



Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour promouvoir le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER vous permet d'obtenir une évaluation énergétique personnalisée de votre résidence et de vos appareils. Cette évaluation gratuite est réalisée à partir de vos réponses à un questionnaire et vous donne droit à un rapport de recommandations pour réduire votre consommation d'énergie.

La nouvelle campagne régionale et communautaire sera lancée à Austin en avril et se terminera le 31 octobre.

Comment y participer ?

Dans le cadre de cette campagne, pour chaque rapport de recommandations émis à un citoyen, Hydro-Québec remettra à notre municipalité un montant de 35 \$ s'il est transmis en ligne ou 30 \$ si le citoyen le reçoit par la poste. Plus il y aura de rapports émis, plus le montant sera élevé. **À Austin, nous espérons convaincre au moins le tiers de nos citoyens admissibles*. Si l'objectif est atteint, nous obtiendrons un montant de 10 000 \$ pour notre projet.** Rien ne nous empêche de viser plus haut! Le conseil municipal a accepté que cette somme soit versée au projet « Cure de rajeunissement de l'aire de jeux » présenté par le comité des loisirs.

Tous les citoyens admissibles recevront bientôt un questionnaire par la poste. Toutefois, il est plus avantageux de le remplir en ligne (www.courantcollectif.com), car non seulement le montant versé pour chaque rapport est-il plus élevé (35 \$), mais il y a trois fois plus de chances de gagner le grand prix du concours, soit une Prius hybride de Toyota. Si vous éprouvez des difficultés, des bénévoles peuvent vous aider. Veuillez contacter Denise Richard au 819 868-9282 ou Katerine Allen au 819 868-1879. Vous pouvez aussi appeler au 1 800 ÉNERGIE en tout temps pour obtenir des renseignements sur le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER ou la campagne.

Vous avez déjà répondu au questionnaire? Vous pouvez alors contribuer en encourageant vos amis, parents ou voisins à le faire pour eux et **pour nos enfants!**

LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée. D'autres conditions s'appliquent.

Campagne de financement de l'Hôpital de Magog

Les trois points de services du CLSC et l'Hôpital de Magog fournissent des soins de proximité indispensables à des milliers de personnes dans la grande région de Memphrémagog.

Chaque année, son personnel compétent et dévoué :

- aide plus de 500 personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale;
- accompagne près de 400 personnes handicapées dans leurs tâches quotidiennes;
- aide plus de 800 familles qui ont de graves problèmes avec leurs enfants;
- accompagne plus de 80 familles vulnérables avec enfants de moins de 5 ans;
- aide près de 400 personnes qui se retrouvent dans des situations pénibles;

- offre des services à domicile pour maintenir les personnes dans leur milieu de vie;
- offre des soins palliatifs à domicile;
- prodigue des soins infirmiers à près de 4 000 personnes.

Afin de maintenir l'excellence de ces soins de proximité, la Fondation lance une campagne de financement à l'échelle de toute la MRC. L'argent recueilli, contrairement à plusieurs campagnes populaires, servira uniquement à des soins pour vous, vos parents, vos enfants et vos amis du territoire.

La Fondation s'est donné un objectif de 100 000 \$, dont 7 226 \$ de la part d'Austin, ce qu'elle atteindra si chaque personne donnait 2 \$.

Le conseil municipal vous encourage à contribuer à cette campagne en faisant parvenir votre don à l'aide du coupon réponse et de l'enveloppe retour préaffranchie que vous recevrez par la poste d'ici peu.

Allez! Un petit 2 \$, c'est bien peu!



Patrimoine

Nos pompiers, puis nos premiers répondants : 30 ans déjà!

Serge Wagner, Comité culturel d'Austin

Voici un rappel des faits saillants de la riche histoire des pompiers d'Austin.

1978. Les besoins

Austin compte 755 résidences, 50 fermes, un moulin à scie et le Centre Butters qui héberge 223 résidents.

Les incendies sont fréquents, les dommages considérables et les primes d'assurance à la hausse. La municipalité a une pompe portative, mais souvent, elle ne peut être alimentée en raison d'un manque d'eau à proximité. On doit alors attendre les pompiers de Magog qui, bien souvent, arrivent trop tard.

À la demande du Conseil, les citoyens appuient la création d'une brigade incendie qui desservirait aussi East-Bolton et Saint-Benoît-du-Lac. Commence alors le recrutement de volontaires.

1979. Les débuts

On construit une caserne à côté de l'hôtel de ville et on nomme le premier chef, Arthur Bryant, appuyé par une vingtaine de volontaires. Les subventions de Québec étant insuffisantes, les pompiers organisent des cueillettes de fonds en vue d'acheter un camion-citerne et un camion autopompe. En décembre 1979, les deux municipalités organisent une danse payante au cours de laquelle on fait tirer un extincteur, un détecteur de fumée et un cochon!!!

En 1980, le tout premier feu est « éteint à la satisfaction de tous », mais plusieurs autres incendies sont plus difficiles à maîtriser. Les deux granges du maire et celle du chef des pompiers brûlent entièrement. Le moulin à scie Reg Dingman & Sons est une perte totale.

Pendant ces années, les pompiers sont les grands animateurs de la vie communautaire, entre autres, par la mise sur pied et le soutien de la fête estivale.

1999. La professionnalisation

L'an 1999 marque un tournant. Le Conseil municipal accepte de rémunérer les pompiers, qui sont volontaires depuis 20 ans. Bien des choses ont changé! Les méthodes d'intervention sont plus complexes et les heures de formation et d'exercice augmentent. En 1993, la construction d'une deuxième caserne permet de mieux desservir le territoire. En 1998, la crise du verglas impose de nouvelles responsabilités civiles. Les pompiers assurent désormais une protection 24 h sur 24 h et offrent une gamme élargie de services, notamment grâce aux « auxiliaires aux premiers soins ». Le service est alors dirigé par un pompier de la première heure, Paul Robitaille, appuyé par quatre officiers.

2009. Un service exemplaire

Austin est toujours un petit village paisible, mais il est plus sécuritaire. En 2009 : aucun incendie! La brigade compte cinq officiers et vingt-neuf pompiers, dont dix sont premiers répondants et seize possèdent des compétences en sécurité nautique. Austin possède quatre camions dont trois autopompes ainsi que des points d'eau et des bornes sèches. La caserne du village a été agrandie.

Depuis 30 ans, les exigences en matière de sécurité et de soins d'urgence n'ont cessé de croître. Nos pompiers et nos premiers répondants ont su évoluer et s'adapter. Ils sont accrédités pour les incendies de bâtiment et de forêt, le sauvetage nautique, les interventions liées au monoxyde de carbone et les secours d'urgence.

La sécurité incendie est le plus gros poste budgétaire d'Austin, mais le *Schéma de risques incendie de la MRC* de 2008 mentionne la qualité de son équipement et la compétence de sa brigade. Et les primes d'assurance ont été révisées en conséquence.

Nos pompiers et premiers répondants ne sont peut-être plus bénévoles depuis 1999, mais ils continuent néanmoins de protéger nos biens et notre santé avec générosité et professionnalisme. Ils méritent notre appréciation.

Notre patrimoine, le D^r Langlois... et nous!

Serge Wagner, Comité culturel d'Austin

Le patrimoine d'Austin est riche... Pour nous aider à mieux le connaître, nous pouvons compter sur l'apport exceptionnel de personnes qui consacrent des heures à mettre au jour des facettes méconnues de notre passé, dont Françoise Hamel-Beaudoin et le D^r Maurice Langlois.

Au terme d'une carrière de 30 ans comme médecin, Maurice Langlois fait de l'histoire son « passe-temps principal ». Il se joint à des Sociétés d'histoire locales et devient un spécialiste du patrimoine de notre région.

C'est lui qui a découvert la date d'arrivée à Magog de Ralph Merry, sur une terre achetée de Nicholas Austin. M. Langlois a publié plusieurs ouvrages, dont un sur la famille fondatrice de Magog, un sur le premier maire de cette ville et un autre sur ses médecins. Il a révélé des facettes de notre histoire dans des chroniques et articles historiques publiés dans *Le Reflet du Lac* et dans *The Outlet* et collaboré à la création de panneaux d'interprétation historiques de Magog. Il a joué un rôle déterminant dans l'achat de la maison Merry et participe à sa mise en valeur.

En 2007, Maurice Langlois accepte d'aider bénévolement le Comité culturel qui veut entreprendre une recherche sur les cimetières d'Austin. Grâce à sa collaboration et à sa compétence, nous avons pu publier l'histoire captivante des 19 cimetières retrouvés. M. Langlois continue à appuyer nos recherches dont celles sur les moulins du ruisseau Powell. Pour lui rendre hommage, le Comité culturel l'a nommé « membre associé »

Maurice Langlois et Françoise Hamel-Beaudoin, des exemples à suivre!

Vous êtes invités à faire don aux Archives d'Austin de tout document écrit ou iconographique concernant la municipalité. Au besoin, le comité les numérisera et vous les rendra. Au cours de l'été qui vient, vous aurez tous l'occasion de participer aux « découvertes du patrimoine ».



Photo : Normand Désico
Cérémonie en hommage au D^r Langlois, à l'hôtel de ville, le 11 février 2010. Lisette Maillé, mairesse; Maurice Langlois; Madeleine Saint-Pierre, du Comité culturel.

Enviro-info

Collectes diverses

Vêtements usagés

Semaine du **3 au 7 mai**, à l'hôtel de ville, 14^e édition de l'Estrie met ses culottes!, une initiative de Récupex, un organisme à but non lucratif spécialisé dans la récupération de vêtements et tissus.

Matériaux informatiques

Semaine du **3 au 7 mai**, à l'hôtel de ville, collecte de matériaux informatiques (télé, fax, imprimante, ordinateur, etc.), qui seront récupérés par le CFER.

Pneus usagés

Semaine du **19 au 23 juillet**, à l'hôtel de ville, collecte de pneus (sans jantes) d'automobiles et de camionnettes.

Résidus domestiques dangereux

Les 5 juin, 3 juillet, 4 septembre et 2 octobre, collecte à l'écocentre de Potton, de résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique, tels que huiles, essence, teinture, goudron, ciment,

dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible.

Acides, bases, aérosols, piles, batteries, pesticides et solvants ne sont pas acceptés.

Divers

En permanence, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau.

- Livres pour le projet bibliothèque « libre circulation des livres »
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides. (Mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne de propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluorocompactes

Écocentre mobile

Le **samedi 5 juin, de 8 h à 16 h**, il y aura un écocentre mobile dans le stationnement

de l'hôtel de ville pour accepter les matières suivantes : métaux de tous types; bois (naturel, traité, peint, ripe, mdf), matières valorisables mixtes (bardeau d'asphalte, gros plastique, gros cartons, fenêtres, portes). Ce service est réservé aux particuliers. Apportez une preuve de résidence!

N'oubliez pas la collecte des gros rebuts pour les autres matières le 31 mai!

Écocentre de Potton

Tous les samedis, du 1^{er} mai au 30 octobre, de 8 h à 13 h, collecte de matériaux de construction et de démolition, de matières de ferraille et de textile à l'écocentre de Potton, situé au 5, chemin West Hill à Mansonville.

Apportez une preuve de résidence, telle que votre compte de taxes ou votre permis de conduire! Voyez tous les détails à cet égard à www.potton.ca/main.cfm?p=04_500&l=fr#d

Science-nature

Le printemps...

la saison des anoues

Collaboration : Mireille Dagenais

Pour souligner l'année 2010 qui a été proclamée « Année internationale de la biodiversité » par les Nations Unies, voici une nouvelle chronique intitulée « science-nature ».

De manière générale, la biodiversité désigne le réseau complexe des êtres vivants, les différentes espèces, leurs milieux de vie ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux. La richesse de la biodiversité repose donc sur la variété.

Les anoues sont un bel exemple de cette biodiversité et sont un sujet tout désigné pour la présente chronique printanière. En effet, c'est au printemps qu'on peut mieux les observer et surtout les entendre, car bien que la formation des œufs (ovogenèse) se déroule à l'automne, la fécondation, qui est toujours externe, a lieu au printemps. Seule exception : la grenouille verte dont la période de reproduction s'échelonne de juin à août.

L'ordre des anoues comprend les crapauds, les rainettes et les grenouilles. Tous les anoues se reproduisent dans l'eau, mais leur habitat varie. Les grenouilles sont généralement aquatiques, les crapauds, plutôt terrestres et certaines rainettes sont arboricoles.

Au Québec, on ne retrouve qu'une espèce de crapaud, le crapaud d'Amérique, qui se reconnaît surtout à sa peau très rugueuse. Il a les pattes plus courtes que les autres anoues, ce qui en fait un sauteur moins habile.

Les rainettes se caractérisent par leur petite taille et leurs ventouses qui leur permettent de grimper, même sur des surfaces en verre. Parmi les espèces présentes dans les Cantons de l'Est, on trouve la rainette versicolore qui change de couleur pour mieux se camoufler dans son environnement. Elle se tient dans les arbres d'où on peut l'entendre chanter pendant les journées chaudes et humides. On peut aussi observer, et surtout entendre, la rainette crucifère, qui se caractérise par sa marque en forme de X sur le dos et son chant intense. Au printemps, quand ces rainettes sont nombreuses dans un étang, le son strident qu'elles émettent en chœur peut devenir assourdissant. Présente partout jadis, la rainette faux-grillon de l'Ouest ne se retrouve aujourd'hui que dans des secteurs très restreints de la Montérégie et du sud de l'Outaouais. Comme elle se reproduit dans des étangs temporaires et peu profonds, l'assèchement des milieux humides pourrait être la cause de son déclin. Son chant ressemble au bruit d'un ongle passant sur les dents d'un peigne. Toute observation peut être signalée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (<http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/>).

Finalement, les grenouilles. Les espèces les plus souvent observées sont la grenouille verte, la grenouille des bois et le ouaouaron.

La grenouille verte est très commune. On la reconnaît à ses deux plis dorsolatéraux qui vont de l'œil jusqu'aux deux tiers du dos. La reproduction se déroule l'été et les têtards passent l'hiver dans l'étang où ils ont vu le jour pour se métamorphoser l'été suivant.

Le ouaouaron ressemble beaucoup à la grenouille verte, mais il est plus gros et n'a pas de plis dorsaux. La grenouille des bois porte un masque foncé et son corps peut être brun, beige, gris, rose ou orangé. Sa période de reproduction débute très tôt au printemps, parfois même quand les étangs sont encore bordés de neige. Parmi les espèces moins fréquentes, on trouve la grenouille léopard et la grenouille des marais.

Savez-vous comment différencier facilement une grenouille verte mâle d'une grenouille verte femelle? Chez le mâle, le tympan est plus grand que l'œil.

Pour entendre le chant des différentes espèces d'anoues, consultez les sites suivants :

www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=20&Itemid=27

www.naturenorth.com/spring/sound/shfrsnd.html

www.biokids.umich.edu/critters/Anura/



Enviro-info

Développement durable

L'expression « développement durable » (traduction de *sustainable development*) est apparue pour la première fois en 1980 dans *Stratégie mondiale de la conservation*, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature. En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement l'a reprise dans son rapport *Notre avenir à tous* (dit « rapport Brundtland » du nom de la présidente, Mme Gro Harlem Brundtland) et l'a définie ainsi : « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Le gouvernement du Québec, dans sa *Loi sur le développement durable*, renchérit sur cette définition en insistant sur notre capacité à apprécier nos actions de manière globale par-delà les frontières disciplinaires : « Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ».

Les objectifs du développement durable

Le développement durable est issu de l'idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités.

- Protéger l'intégrité de l'environnement

pour assurer la santé et la sécurité des collectivités humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;

- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des collectivités et le respect de la diversité;

- **Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

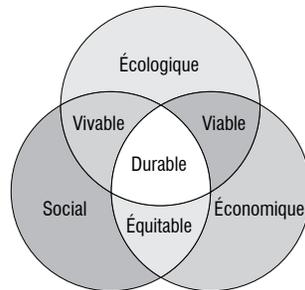
En termes simples, cela signifie que chaque être humain a le même droit aux ressources de la Terre et que, si nous avons tous le droit d'utiliser les ressources de la Terre, nous avons aussi le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

La consommation responsable

La consommation responsable s'intègre à la philosophie du développement durable.

Consommer de façon responsable, c'est répondre à nos besoins, individuels et collectifs, tout en étant conscients des répercussions directes qu'ont nos choix sur l'environnement, la société et le monde.

Consommer de façon responsable, c'est d'abord et avant tout réduire sa consommation. C'est aussi privilégier des produits et services à forte valeur environnementale (recyclés, recyclables, revalorisés, biologiques ou écoénergétiques) et à forte valeur sociale (équitables, éthiques, issus de l'économie sociale et de coopératives, fabriqués ou cultivés localement ou produits dans le respect des travailleurs). Dans ce sens, chaque décision d'achat que nous prenons est un moyen d'agir concrètement pour protéger l'environnement, bien sûr, mais aussi la santé, la vitalité des régions, nos agriculteurs, le réseau de l'économie sociale et les populations victimes d'iniquités.



Le développement durable : à la confluence des trois piliers que sont l'environnement, la société et l'économie.

Distribution des plants pour la renaturalisation

Cette année, la municipalité a organisé deux distributions de plants à des fins de renaturalisation, qui auront lieu le **5 juin et le 4 septembre**; chaque distribution sera jumelée à un atelier sur la renaturalisation afin de favoriser une plus grande participation. Les dates limites de commande des plants sont le **24 mai et le 23 août**. À noter que les personnes qui ont déjà suivi un atelier peuvent commander et obtenir de nouveaux plants en communiquant avec Josiane Pouliot, spécialiste en environnement et inspectrice adjointe, à j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca.

Comme les ateliers ont lieu sur le terrain, la municipalité recherche deux propriétés riveraines qui présentent un problème environnemental (érosion, muret non conforme ou autre) et qui accueilleraient volontairement les participants, aux dates susmentionnées. Les propriétaires intéressés sont priés de communiquer avec Josiane Pouliot, à l'adresse susmentionnée.

Conférence sur la lutte contre l'érosion

À l'appui de son règlement de zonage sur l'érosion des sols, la municipalité offrira le **12 mai prochain, à 17 h**, une conférence sur la lutte à l'érosion des sols. Donnée par le RAPPEL, cette conférence décrira en quoi consiste l'érosion des sols et illustrera comment contrer ces apports de sédiments qui menacent la qualité des plans d'eau d'un bassin versant. En plus de présenter les impacts socio-économiques et environnementaux des sols mis à nu, l'atelier donnera une dizaine de techniques de lutte à l'érosion à appliquer et à adopter sur les chantiers de construction.

Cette conférence s'adresse aux citoyens d'Austin qui comptent entreprendre des travaux sur leur terrain, aux gestionnaires du territoire, aux entrepreneurs en construction ainsi qu'aux promoteurs.

Atelier sur le compostage

La MRC offre un atelier sur le compostage le **5 juin à 13 h**, dans le parc municipal East Bolton.

Pourquoi composter

Les Québécois sont parmi les plus gros producteurs de déchets du monde.

Chaque année, une famille de quatre personnes produit environ 700 kilos de résidus de table et de jardin, soit 40 pour cent du volume total du sac à ordures. Et moins de 10 pour cent des matières organiques sont récupérées et compostées. De quoi faire réfléchir quand on sait que l'enfouissement ou l'incinération des déchets de ce type contribue à la contamination des sols, à l'émission de gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique. (La décomposition des matières organiques enfouies dans les dépotoirs libère, lorsqu'elles sont en contact avec des métaux lourds et autres composés dangereux, un gaz responsable de l'effet de serre.)

Pourquoi composter? Pour faire sa part pour l'environnement en réduisant le volume du sac à poubelle, bien sûr, mais aussi pour obtenir à faible coût un engrais naturel de haute qualité, idéal pour enrichir le potager, redonner de la vigueur au gazon ou stimuler la croissance des plantes.

Composter, c'est si simple!

Gardez un contenant à résidus à portée de la main sur le comptoir de la cuisine ou sous l'évier. Affichez la liste des matériaux à composter bien en vue. Procurez-vous un composteur ou encore mieux, fabriquez-le à partir de bois (cèdre), de treillis métallique, de briques ou autres.

- À l'aide d'une pelle, retournez la terre à l'endroit où vous avez choisi de placer le composteur. Préférez un endroit ensoleillé et bien drainé.
- Couvrez le fond du composteur d'un rang de 5 ou 6 cm d'épaisseur de petites branches sèches.
- Déposez ensuite, sur ce nid de branches, une couche de feuilles mortes ou de terre, ce qui permettra à l'air de circuler et améliorera le drainage.
- Superposez 2 parties de matières riches en carbone (matières brunes ou sèches) pour 1 partie de matières riches en azote (matières vertes ou humides).

- Ajoutez ensuite du compost fini, de la terre à jardinage ou du papier journal pour éviter que les mouches n'élisent domicile dans votre bac de compostage.
- Aérez le tas de compost avec un aérateur ou une fourche à jardin une fois par semaine.
- Profitez-en pour vérifier le taux d'humidité. Arrosez le compost jusqu'à ce que son humidité soit comparable à celle d'une éponge essorée. N'oubliez pas qu'il est toujours plus facile d'ajouter de l'eau que d'en enlever!

Un déséquilibre entre les matières vertes et brunes ou une aération inadéquate peuvent engendrer des odeurs. Rééquilibrez le tout, aérez, assurez-vous que le fond du composteur ne baigne pas continuellement dans l'eau et le tour est joué!

Le produit final sera un terreau riche et foncé dégageant une bonne odeur d'humus. Utilisez-le dans le potager, les plates-bandes, les jardinières, autour des vivaces, sur le gazon... Et rendez à la terre ce qu'elle vous a donné!

Composter en hiver

Vous pouvez entreposer les matières brunes et vertes pendant l'hiver et les utiliser ensuite à l'arrivée du printemps.

Pour entreposer les matières riches en carbone (dites « brunes ou sèches »), il est recommandé d'installer un bac près du composteur. Fabriquez-le vous-même avec de la broche, une clôture à neige, des palettes de bois assemblées... Comme ce sont des matières sèches, il n'est pas nécessaire que le bac soit très élaboré ou à l'épreuve des rongeurs.

Pour entreposer les matières riches en azote (dites « vertes ou humides »), placez les rebuts de nourriture dans des récipients bien fermés, comme des contenants de peinture, de détergent à lessive ou d'huile à cuisson.

Matières riches en azote (matières vertes ou humides)

Restes de fruits et de légumes (même moisis)
Coquilles d'œufs
Tontes de gazon fraîches
Mauvaises herbes fraîches

Matières riches en carbone (matières brunes ou sèches)

Feuilles d'arbres séchées
Paille/foin
Sciure de bois
Marc de café (filtres inclus)
Sachets de thé (sachets inclus)
Serviettes de table
Papier (préférable de le recycler)
Pâtes alimentaires
Pain
Riz
Écales de noix
Noyaux
Tissus naturels (coton, lin, laine, cuir non traité...)

Matières à ne pas composter

Viande et poisson
Huile (gras)
Os
Produits laitiers
Feuilles de rhubarbes (la tige peut être compostée)
Mauvaise herbe montée en graine ou rampante
Gazon traité
Plantes ou feuillage malades
Cendres de bois
Briquettes de BBQ
Excréments d'animaux ou humains (peut contenir des agents pathogènes)
Poussière d'aspirateur
Matériaux contaminés avec des pesticides ou des produits dangereux (ex. : bois traité)
Grande quantité de matériaux détrempez

Corvée de nettoyage

Le **samedi 8 mai**, beau temps, mauvais temps. Rendez-vous à l'hôtel de ville, à 9 h, pour la distribution des gants, des sacs, des bâtons piqueurs, etc. Des équipes se concentreront dans un secteur particulier de la municipalité (à déterminer). Mais toutes les associations et tous les citoyens sont invités à en faire autant dans leurs propres secteurs ou sur leur bout de chemin.

Si vous comptez participer, informez l'hôtel de ville pour que nous puissions passer prendre les sacs que vous remplirez. Essayez de séparer les recyclables des vraies ordures qui prendront la route du dépotoir!

Unissons nos forces pour nettoyer notre environnement, améliorer notre qualité de vie et mettre en valeur la beauté de notre milieu.

Couches réutilisables

Rappelons que dans le souci de réduire les déchets, la municipalité offre une subvention pour l'achat de couches réutilisables. Les jeunes familles ont droit à un remboursement de 50 pour cent du prix d'achat des couches par enfant de moins de deux ans, jusqu'à concurrence de 200 \$ par famille. Pour demander un remboursement, il suffit de se présenter à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence, le certificat de naissance de l'enfant et le reçu d'achat.

Échos administratifs

Spécialiste en environnement et inspectrice adjointe

La municipalité est fière d'accueillir M^{me} Josiane Pouliot à titre de spécialiste en environnement et inspectrice adjointe. Passionnée pour l'environnement, Josiane nous arrive forte d'un parcours académique et professionnel impressionnant. Entrée en service le 2 mars dernier, elle s'est vite mise à la tâche pour planifier nos activités environnementales pour les mois qui viennent. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous!



Séances du conseil

Veuillez prendre note que les séances ordinaires du conseil débiteront dorénavant à 19 h et les séances extraordinaires, à 18 h 30.

Abris d'auto temporaires

Veuillez noter que les abris d'auto temporaires (communément appelés « Tempo ») sont autorisés du 15 octobre au 15 mai.

Visites de prévention

La *Loi sur la sécurité incendie* exige que le Service des incendies fasse des visites de prévention tous les cinq ans dans toutes les résidences sur le territoire de la municipalité. Des pompiers assisteront le directeur des incendies dans cette tâche cet été.

Feu à ciel ouvert

Il est obligatoire de demander une autorisation téléphonique (qui ne coûte rien!) pour tout feu extérieur. Appelez au 819 843-0000 (entre 8 h et 17 h).

Ventes-débarras

Les personnes qui désirent faire une vente-débarras doivent obtenir un permis auprès de l'hôtel de ville. Le permis est gratuit. Rappelons que le règlement autorise un maximum de trois ventes-débarras par logement par année.

Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de juin à septembre. Les citoyens qui recevront le service (tous les résidents permanents et saisonniers cette année) seront informés par écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, les citoyens doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la

fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué.

Horaire estival

Du 1^{er} juin au 28 août, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 h à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi. Le vendredi, le secrétariat est ouvert de 8 h à 12 h, mais les inspecteurs sont en service jusqu'à 16 h 30.



Omission... Merci à Jean Beaudoin qui nous avait gracieusement fourni la photo qui illustrait le dernier numéro du bulletin.

Calendrier

22 avril - Journée de la Planète, Conférence sur la consommation durable et responsable par Edith Smeesters, biologiste, auteure et conférencière, salle communautaire, 19 h

2 mai - Concert des Gens Heureux, église, 14 h

3 au 7 mai - Récupex (Récupération de vêtements usagés) et CFER (collecte de matériaux informatiques), hôtel de ville

8 mai - Corvée de nettoyage, hôtel de ville, 9 h

12 mai - Conférence Lutte à l'érosion par le RAPPEL, salle communautaire, 17 à 19 h

24 mai - Date limite de commande de plants pour la renaturalisation

31 mai - Collecte des gros rebuts

Juin - Inspection des rives chez les propriétaires riverains, entre 8 h 30 et 16 h 30

4 juin - Distribution - plants de renaturalisation, hôtel de ville, après-midi

5 juin - Atelier Renaturalisation, RAPPEL, lieu à déterminer, 9 à 12 h

5 juin - Écocentre mobile, hôtel de ville, 9 à 16 h

5 juin - Distribution - plants de renaturalisation, hôtel de ville, 12 h à 13 h

5 juin - Collecte RDD* à l'écocentre de Potton

5 juin - Atelier-formation Compostage, parc municipal Bolton-Est, 13 h

26 juin - Fête estivale

3 juillet - Collection RDD*, écocentre de Potton

10 juillet - Séance de discussion ouverte, 9 h 30 à 12 h, hôtel de ville

19 au 23 juillet - Collecte de pneus usagés, hôtel de ville, 8 h 30 à 16 h 30

28 juillet - Concert « Orford sur la route » église Eastman, 20 h

23 août - Date limite de commande de plants pour la renaturalisation

23 août - Collecte des gros rebuts

3 sept. - Distribution - plants de renaturalisation, hôtel de ville, après-midi

4 sept. - Atelier Renaturalisation, RAPPEL, lieu à déterminer, 9 à 12 h

4 sept. - Distribution - plants de renaturalisation, hôtel de ville, 12 h à 13 h

4 sept. - Collecte RDD* à l'écocentre de Potton

* Résidus domestiques dangereux

Voyez le calendrier à jour à www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information est publié trois fois par année par la municipalité d'Austin. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Tél. : 819-843-2388
Télééc. : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>